

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 39121

présenté par  
M. Gouffier-Cha et M. Christophe

**ARTICLE 63**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« premier alinéa »

les mots :

« A du présent II ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Correction d'une erreur de référence.